

*Negotiation for Benelux* (An annotated chronicle 1943-1958),  
par James E. Meade. Un vol., 6 po. x 9, broché, 89 pages. —  
International Finance Section, Department of Economic and  
Sociology, Princeton University, 1957

H. O. Djahanbin

Volume 34, numéro 2, juillet-septembre 1958

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1000208ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1000208ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Djahanbin, H. O. (1958). Compte rendu de [*Negotiation for Benelux* (An annotated chronicle 1943-1958), par James E. Meade. Un vol., 6 po. x 9, broché, 89 pages. — International Finance Section, Department of Economic and Sociology, Princeton University, 1957]. *L'Actualité économique*, 34(2), 326–326. <https://doi.org/10.7202/1000208ar>

Tous droits réservés © HEC Montréal, 1958

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é  
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

là un manque d'esprit cartographique malheureux. Mais nous sommes assurés que le prochain inventaire économique ne donnera pas lieu à ces quelques réserves, en somme bien mineures.

Noël Falaise

**Negotiation for Benelux** (An annotated chronicle 1943-1958), par JAMES E. MEADE. Un vol., 6 po. × 9, broché, 89 pages. — INTERNATIONAL FINANCE SECTION, DEPARTMENT OF ECONOMIC AND SOCIOLOGY, Princeton University, 1957.

En 1943, trois gouvernements en exil: la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg, avaient décidé de former une union économique par laquelle ils accepteraient, pour faciliter les transactions commerciales, d'unifier, dans une certaine mesure, leur tarif douanier et de donner une liberté de mouvement aux capitaux dans ces trois pays; d'où naquit l'union économique des Bénélux.

Dans ce volume, l'auteur retrace l'évolution historique de cette union et les raisons pour lesquelles elle n'avait pas donné tous les résultats escomptés. Les mesures financières au sein de chaque nation, leur non-homogénéité et les divergences provoquées par les relations commerciales des membres à l'extérieur de l'union en étaient la cause.

Malgré tout, l'union économique de Benelux avait contribué à faire avancer l'idée de l'union économique entre les pays d'Europe et nous assistons aujourd'hui aux tentatives que déploient les économistes européens pour la création d'une troisième grande zone économique dans le monde.

H. O. Djahanbin

**Canada's Immigration Policy** (A critique), par DAVID CORBETT. Un vol., 214 pages. — UNIVERSITY TORONTO PRESS.

En six chapitres bien charpentés, d'un agencement logique rigoureux, l'auteur domine et épuise son sujet: l'immigration au Canada.

Quelles pressions la communauté canadienne exerce-t-elle sur le gouvernement quant à la politique d'immigration, et comment le gouvernement y répond-il? Examinant dans un premier chapitre l'attitude respective des syndicats ouvriers, des divers groupes professionnels, des milieux patronaux, l'auteur nous révèle leurs préventions. Il évoque les incidences que peut avoir l'immigration dans les domaines religieux, linguistique et politique, compte tenu de la coexistence des deux communautés, l'une d'origine anglaise, l'autre d'origine française. Si l'admission des immigrants est matière réservée au gouvernement fédéral, Ottawa n'en devra pas moins ménager les susceptibilités des provinces et particulièrement du Québec. Tâche ardue, enfin, que de concilier deux courants d'opinion: d'un côté, les organisations des Canadiens de vieille souche anglaise expriment avec un soin jaloux le désir de voir l'admission des immigrants limitée à certains groupes ethniques; d'un autre côté, les associations d'immigrants des différentes nationalités pressent le gouvernement d'assouplir la législation en faveur de leurs compatriotes. En bref, le gouvernement, aux prises avec l'immigration, ressemble à un navire qui serait ballotté par des vents contraires. Il devra parfois utiliser ses moteurs auxiliaires et aller contre le vent; ainsi il pourra décider d'admettre telle catégorie d'immigrants que la communauté accueille sans sympathie, mais qu'une fois éclairée, elle peut finir par accepter.